

## Fuite d'eau avant /après compteur

## Par radioifm, le 29/06/2009 à 16:27

## Bonjour,

Suite au relevé des compteurs d'eau qui a été effectué en notre absence le 22/06, nous venons de recevoir un courrier dela cne

nous alertant sur une éventuelle fuite d'eau notre consommation est passée de 220 à 2700 m3 d'eau cette année.

Bien-sur nous attendons la visite d'un plombier pour tenter de trouver cette fuite, car aucun élément visible dans la maison ni sur le terrain.

je sais qu'il y a une histoire de avant/après mais je n'y comprends rien. nous avons 2 compteurs dans un regard en début de proprieté, si nous coupons le robinet de la maison, un des compteurs s'arrete de tourné, mais le 2eme continu de tourné et il faut arreter le robinet au compteur pour que les 2 s'arretent.

Bien-sur le courrier stipule que nous sommes responsable de la fuite et que donc la consommation nous sera facturée.

Du compteur à la maison il y a environ 50m et les tuyau sont apparement enterrés à plus d'1m de profondeur.

Pouvez vous m'aider, y a t'il des recours pour alléger cette énorme facture ? et comment controler que la fuite est bien sur notre partie ? Merci beaucoup